

Lettre de Charles de Gaulle à Michel Debré (30 septembre 1960)

Légende: Le 30 septembre 1960, le général de Gaulle adresse à son Premier ministre Michel Debré une lettre dans laquelle il expose certaines directives en ce qui concerne l'attitude de la France en matière d'unité politique européenne.

Source: GAULLE, Charles de. Lettres, notes et carnets (juin 1958-décembre 1960). Paris: Plon, 1985. 520 p. ISBN 2-259-01409-7. p. 398-399.

Copyright: (c) Editions Plon

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_charles_de_gaulle_a_michel_debre_30_septembre_1960-fr-9b63eee3-f1ec-4fc3-bd86-1257251d40eb.html

Date de dernière mise à jour: 27/01/2014

Lettre de Charles de Gaulle à Michel Debré (30 septembre 1960)

Directives pour Michel Debré, Premier Ministre

1. D'une manière générale, je pense qu'il faut, en ce moment, temporiser plutôt que s'élancer. Nous avons pris nos positions. Il est normal - même si c'est regrettable - que nos partenaires réagissent à leur manière à cet égard. Ne nous en impressionnons pas. L'Europe par coopération est, désormais, lancée. L'Europe de l'intégration ne peut s'y résigner aussitôt et sans transitions. Mais gardons-nous de jeter maintenant de l'huile sur le feu qui est allumé. Pour le moment, tenons-nous-en au foyer, plutôt que de tenter un brasier.
2. Il en est de même pour ce qui concerne l'organisation de l'Alliance atlantique. Il est très explicable que l'Allemagne, notamment, soit mal disposée au départ à l'égard d'une réforme qui déplairait aux Américains. Comme pour elle, la question de la refonte de l'alliance ne pourrait se poser pratiquement qu'à la suite d'un commencement de construction politique de l'Europe, ce n'est pas la peine de l'agiter, de la troubler avec cette affaire dès à présent. Je regrette, pour ma part, d'en avoir parlé naguère aussi franchement que je l'ai fait au chancelier Adenauer. Je le croyais plus vraiment européen que, sans doute, il ne l'est en réalité. Dès lors, sans revenir sur ce que nous avons dit, laissons entendre que, pour le moment, le problème n'est pas aigu.
3. Quant aux diverses Communautés, n'ayons pas l'air de nous en prendre directement à elles, non plus qu'aux traités qui les ont instituées. Si nous parvenons à faire naître l'Europe de la coopération des Etats, les Communautés seront *ipso facto* mises à leur place. C'est seulement si nous ne parvenons pas à faire naître l'Europe politique que nous en viendrions à nous en prendre directement aux premiers fruits de l'intégration.
4. Par-dessus tout, donnons l'impression d'être sereins, assurés et objectifs, non point menaçants et récriminateurs. Mais marquons bien, d'autre part, que nous avons une politique et que, compte tenu des circonstances et des moments, nous n'en ferons pas d'autre que la nôtre.